

Dardilly le 17/07/2021

CIRCULAIRE participation à la vie fédérale et aides

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'être présent ou représenté à l'assemblée générale de la Ligue et de votre département pour :

- Obtenir l'appui de la Ligue dans les différents projets de demande de subvention.
- Bénéficier des services et aides proposés par la Ligue : prêt de matériel et mise à disposition de véhicules, candidature au projet participatif, soutien humain et logistique, aide au financement des formations...
- Obtenir un avis favorable pour les aides et appels à projets fédéraux nationaux.

Le respect de cette disposition n'exempt pas le club ou le comité départemental de répondre aux autres critères d'éligibilité propres à chaque dossier.

Christian NICOLAS
Président
Ligue Auvergne Rhône-Alpes Handisport
président@handisport-aura.org

